

Bilan Mi-Carrière

- Comment envisager une seconde partie de carrière ?
- Quel projet professionnel après 45 ans ?
- Comment redynamiser une carrière professionnelle ?

Outil de gestion de carrière, le bilan mi-carrière permet de faire le point sur son parcours professionnel et de réfléchir sur ses perspectives d'évolutions.

Déroulement (24 heures maximum)

- 1- Analyse de votre demande par un conseiller référent qui vous suivra tout au long de votre bilan.
- 2- Analyse de l'expérience, des compétences et aptitudes personnelles, des motivations et des freins éventuels. Exploration des possibilités de mobilité professionnelles.
- 3- Construction du plan d'action, formalisation du projet de seconde partie de carrière.

Méthode

Entretiens individuels, outils de positionnement, tests, analyse de poste, portefeuille de compétences, mises en situation, questionnaires...

→ *Entreprises, salariés, demandeurs d'emploi*

Contactez-nous pour un devis ou une information personnalisée